



Communiqué de presse
24.07.2020

Le service MAR-ICE propose un niveau d'assistance supplémentaire en cas d'accident chimique en mer

L'Agence Européenne de Sécurité Maritime (AESM) en collaboration avec le Conseil Européen de l'Industrie Chimique (Cefic) et le Centre de Documentation de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des Eaux (Cedre) ont récemment modifié leur accord de coopération tripartite, élargissant le service MAR-ICE à la fourniture d'un niveau supplémentaire d'assistance en cas d'accident chimique en mer (MAR-ICE niveau 2).

Des objectifs communs

Les trois organisations coopèrent depuis 2008, année où elles ont créé le réseau d'experts de l'industrie chimique appelé « Réseau MAR-ICE », qui vise à consolider les échanges d'informations sur les produits chimiques impliqués dans les accidents de pollutions marines, au sein des eaux maritimes européennes. L'objectif de ce réseau est de fournir, sur demande auprès d'un point de contact unique, à tout État membre de l'Union Européenne ou État littoral membre de l'Association européenne de libre-échange (AELE), une information spécifique sur les produits chimiques impliqués dans un accident de pollution marine, au travers d'experts de l'industrie chimique disposant d'une bonne connaissance de(s) produit(s) concerné(s).

Un nouveau niveau d'assistance : expertise sur le terrain

Avec cet élargissement du service MAR-ICE, un expert spécialiste de l'industrie chimique détenant le savoir-faire adéquat se rend disponible afin de fournir conseil et assistance au sein du centre opérationnel du pays demandeur, si nécessaire (MAR-ICE niveau 2), renforçant l'information et le conseil déjà fourni à distance par le réseau (MAR-ICE niveau 1). Cette nouvelle assistance sur place peut être particulièrement utile lors d'accidents complexes ou durables, impliquant des produits chimiques ou dangereux.

Ceci est en cohérence avec les expertises sur site déjà fournies par l'industrie chimique lors d'accidents de transport terrestre de produit chimique et a pour but de renforcer le niveau d'assistance d'urgence pour les états européens concernés par les accidents chimiques en mer. Disposer d'un accès rapide et direct à un expert de l'industrie chimique pouvant procurer et clarifier des informations pertinentes sur les substances chimiques est primordial et, par l'intermédiaire du réseau MAR-ICE, ceci est rendu possible 24/7 à travers toute l'Union européenne.

La documentation décrivant le service fourni et les procédures opérationnelles permettant d'activer le réseau MAR-ICE ont été distribuées par l'AESM aux administrations nationales concernées. Plus d'informations disponibles (sur le site de l'AESM (www.emsa.europa.eu)).



information@emsa.europa.eu

Contact presse : Agnese Diverres
agnese.diverres@cedre.fr
02 98 33 10 10

Le Cedre en bref

Domaine de compétence : conseil et expertise pour la gestion des pollutions accidentelles des eaux

Activités : soutien à l'intervention, planification d'urgence, formation, analyses, recherche, documentation

Périmètre d'intervention : France et international

Effectif : 50 dont près de 30 ingénieurs, chercheurs et techniciens

Budget annuel : 4,5 millions d'euros

Date de création : 25 janvier 1979

Localisation : 715 rue Alain Colas, Port du Moulin Blanc, Brest



LE Cedre EN BREF

Basé à BREST depuis **40 ans**

50 personnes

4,5 millions d'€ de budget

60 formations par an

20 pays visités chaque année

60 plans d'urgence livrés ces 10 dernières années

75 hydrocarbures étudiés en 12 ans

150 sollicitations d'urgence par an

Centre de ressources documentaires reconnu

22 000 références

+ de **20** projets multipartenaires menés en 10 ans

EXPERT INTERNATIONAL EN POLLUTIONS ACCIDENTELLES DES EAUX

Eaux marines / Eaux intérieures / Hydrocarbures
Produits chimiques / Microplastiques / Macro-déchets
Autorités / Structures privées

Numéro d'urgence (24h/24)
+33 (0) 2 98 33 10 10